



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

DSDEN

Circonscription AUXERRE 1

Bureau n°202

Affaire suivie par :

Elvire DONATI

Tél : 03 86 72 20 43

Mél : secaux1@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 5 mai 2023

l'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs

Objet : stage de réussite des vacances d'été

Dans votre école un ou des enseignants volontaires vont intervenir pendant les vacances d'été pour conduire un stage de réussite à destination des élèves de CP/CE1/CE2/CM1 et CM2 ayant des difficultés en français et/ou mathématiques.

Les séances auront lieu :

du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023 (obligatoirement pour les écoles d'AUXERRE)

ou

du lundi 28 août au jeudi 31 août 2023

à raison de trois heures par jour, le matin, pour des groupes de cinq élèves minimum.

Je vous demande de bien vouloir veiller à la bonne organisation de ce stage en communiquant, avant les vacances, les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, horaires, renseignements d'urgence, consignes de sécurité, etc.).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous remercie de votre précieuse coopération.

l'inspectrice de l'éducation nationale

Isabel ROUMIEUX

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse à vous remettre complété ;
- une fiche-élève (bilan de compétences) et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage (ces documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).